



COMITE DEPARTEMENTAL TIR MEURTHE ET MOSELLE
PROCES-VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
15 OCTOBRE 2023



Le quinze octobre deux mil vingt-trois, les représentants des clubs de tir du Comité Départemental de Tir de Meurthe et Moselle se sont réunis dans les locaux de la société de Tir de Nancy pour une assemblée générale ordinaire, répondant aux convocations adressées en date du quinze septembre deux mil vingt trois.

La séance est présidée par monsieur Didier LAROCHE en qualité de président du Comité départemental Tir de Meurthe et Moselle.

Après consultation de la liste des représentants des clubs ayant émargés et de la validité des procurations délivrées par les clubs soucieux de se faire représenter, 19 sociétés sur 25 sont représentées, rassemblant 86 voix sur 110, le quorum fixé par les statuts du CoDep 54 est atteint.

A dix heure quinze, Monsieur le Président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée, elle peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

ORDRE DU JOUR

A la demande du Président, l'Assemblée observe une minute de silence à la mémoire des membres disparus.

1 Désignation du secrétaire de séance

Monsieur Philippe BURKI est désigné secrétaire de séance, après appel à volontariat.
Aucune opposition à ce seul candidat

2 Approbation du P.V. de l'A.G. du 17 octobre 2021

Adopté à l'unanimité

3 Compte rendu moral

Le CoDep 54 compte 25 sociétés de tir

A la fin de la saisons 2022-23 il y avait 3.624 licenciés soit 182 de plus que la saison précédente, répartis ainsi :

	2021-22	2022-23	Évolution	Pourcentage
Hommes	3.086	3.245	+ 159	89,54%
Femmes	355	379	+ 24	10,45%
Adultes	3.149	3.335	+ 186	92,03%
Jeunes	292	289	- 3	7,97%
Écoles de Tir	159	156	- 3	4,30%

A ce jour, nous sommes 3.161 licenciés



COMITE DEPARTEMENTAL TIR MEURTHE ET MOSELLE
PROCES-VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
15 OCTOBRE 2023



Effectifs des Cibles couleurs :

- Cible blanche 183
- Cible jaune 123
- Cible orange 63
- Cible verte 42
- Cible bleue 11
- Cible marron 4
- Cible arc en ciel 1
- Tireur confirmé 1

Soit un total de **428** cibles couleurs validées

Écoles de Tir

En 2023, 6 écoles de tir déclarées pour 156 inscrits

- Toul
- Neuves Maisons
- Jarny
- Nancy
- Briey
- Saint Nicolas de Port

Comparaison :

Dép. 54	6 (8)	25 clubs	24% (32%)
Dép. 55	4 (3)	12 clubs	33% (25%)
Dép. 57	10 (10)	36 clubs	28% (28%)
Dép. 88	11 (12)	19 clubs	58% (53%)

Critérium des Écoles de Tir

1 ^{er} tour	Mancieulles	12 mars 2023	38 tirs	25 en 2022
2 ^{ème} tour	Jarny	2 avril 2023	39 tirs	28 en 2022
3 ^{ème} tour	Neuves Maisons	21 mai 2023	41 tirs	30 en 2022

Arbitres

Un stage de formation a été organisé par la Ligue

4 de Jarny

2 de Nancy

1 de Lunéville

4 Compte rendu sportif

Présentation par M. Cuny Maurice

ANNEXE I



COMITE DEPARTEMENTAL TIR MEURTHE ET MOSELLE
PROCES-VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
15 OCTOBRE 2023



Calendrier des Compétitions à venir

Saison Hiver :

Arbalète field 18M	Toul	26 novembre 2023
10M	Laxou et Toul	2 et 3 décembre 2023
CdF EdT	Neuves Maisons	9 décembre 2023
CdF Adultes	Nancy	10 décembre 2023

Saison Été :

Écoles de Tir	Briey	9-10 mars 2024
Armes Anciennes	Rosières aux Salines	17 mars 2024
T.A.R.	Volmerange les Mines	23-24 mars 2024
Silhouettes métalliques	Volmerange les Mines	5 avril 2024
25-50M	Nancy	20-21 avril 2024

Critérium

1 ^{er} tour	Pont à Mousson	3 mars 2024
2 ^{ème} tour	St Nicolas de Port	31 mars 2024
3 ^{ème} tour	Mancieulles	5 mai 2024
Finale	Volmerange les Mines	30 juin 2024

5 Bilan financier de la saison 2021/22

Présenté par le trésorier, M. Masseroli Dominique
ANNEXE II

6 Rapport des Commissaires aux Comptes

Présenté par M. DEMANGEL Jérôme qui estime avoir pu travailler dans de bonnes conditions et propose à l'assemblée l'adoption des comptes et donne quitus au Président et au Trésorier.

L'A.G.O., après avoir entendu la lecture du rapport du Commissaire aux Comptes approuvant les comptes annuels, à savoir le bilan et le compte de résultat arrêtés le 31 août 2023, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports, donne quitus entier et sans réserve au Comité Directeur pour la gestion de l'exercice clos le 31 août 2023.

Adopté à l'unanimité.



COMITE DEPARTEMENTAL TIR MEURTHE ET MOSELLE
PROCES-VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
15 OCTOBRE 2023



7 Budget prévisionnel 2023/2024

ANNEXE III

L'Assemblée :

- Approuve le budget prévisionnel de l'année sportive 2023/2024, tel qu'il lui a été présentée,
- Autorise le Comité Directeur à opérer éventuellement, dans la limite des crédits totaux votés, les transferts budgétaires ou les modifications d'affectation nécessités par le fonctionnement administratif et technique du CODEP

Budget adopté à l'unanimité

Quitus est donné au Comité Directeur et au Trésorier

8 Désignation des vérificateurs aux comptes

Se portent candidats M. Jérôme Demangel du club de Neuves Maisons et M. Philippe Burki du club de Jarnisy.

Candidatures votées à l'unanimité

9 Modification du tarif des engagements

Le Comité propose à l'assemblée une modification du tarif des engagements :

- 14 € pour les Dames 1 et 2, les Séniors 1 à 3, les Juniors et Cadets (F & G) qui tirent 60 coups
- 12 € pour les Dames 3 qui tirent 40 coups

Cette proposition est votée à l'unanimité.

10 Aides aux clubs

Jarny	1.100 €	Carabine EdT
Mancieulles	700 €	Matériel EdT
Nancy	700 €	Matériel EdT
Neuves Maisons	1.378 €	Carabine EdT

Montant des aides aux clubs : **trois mille huit cent soixante dix huit euros (3.878 €)**

Une aide financière exceptionnelle de sept cents (700 €) euros pour son fauteuil de tir a été remise à Mme LEOST Véronique du club de Briey.

Les clubs ne doivent pas hésiter à faire des demandes d'aides et pas seulement au CoDep.

11 Remise de récompenses

Une jeune issue des Écoles de Tir a obtenu de brillants résultats aux Championnats de France

- Médaille de bronze à Anaïs STEFAN du club de St Nicolas de Port

Un bon d'achat Decathlon d'un montant de cent dix euros (110€) lui a été remis.



COMITE DEPARTEMENTAL TIR MEURTHE ET MOSELLE
PROCES-VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
15 OCTOBRE 2023



12 Questions diverses :

- Envoi de messages : pas de problème pour laisser l'ensemble des adresses des destinataires visibles.
- Possibilité de mettre sur ITAC les comptes rendus d'Assemblée Générale de votre club ainsi que tout autre document.
- Deux pôles ETD, un au nord et un au sud, sont mis en place. Destinés aux jeunes des Écoles de Tir, ils sont prévus pour détecter les personnes susceptibles d'intégrer le pôle Lorraine.
L'arrivée de Mlle Kateline Nicolas au sein de la Ligue est un plus pour l'encadrement des jeunes.
Développer les Écoles de Tir est un impératif.
- M. Kaiser nous informe que la Ligue a mis en place une Commission Juridique. Son rôle est de répondre aux différentes questions que peuvent se poser les dirigeants des clubs quant aux règles administratives.
Des journées d'information seront organisées sur ce thème.
La vérification des statuts s'impose ainsi que la rédaction d'un règlement intérieur strict.
ITAC offre un grand choix de documents pouvant aider les dirigeants.
De même, les paramètres peuvent être modifiés pour donner l'accès aux informations concernant le club à plus de personnes.
- SIA : toujours pas de date d'application définie
- Concernant la plombémie : les actions de lutte sont en cours ; un affichage sera obligatoire dans les clubs. Pour l'instant, il n'y a pas de directives strictes mais il est nécessaire d'être attentif pour faire respecter les règles d'hygiène élémentaires, surtout auprès des jeunes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée le quinze octobre deux mil vingt-trois à douze heure et trente minutes.

La secrétaire
Christine DEHOVE

Le président
Didier LAROCHE